Election présidentielle en Azerbaïdjan : déclaration commune de l'APCE et du PE

Strasbourg, 10.10.2013 – Des délégations de l'APCE et du PE ont été invitées par les autorités azerbaïdjanaises à observer l'élection présidentielle du 9 octobre 2013. En tant que chefs de délégation, nous tenons tout d'abord à féliciter le peuple azerbaïdjanais pour le caractère pacifique de la campagne et du scrutin.

o Nous ne sommes pas venus en Azerbaïdjan pour donner des leçons ni pour mesurer le niveau de développement démocratique du pays, mais pour observer et encourager le processus de transition vers la démocratie que celui-ci connaît actuellement.

o Dans l'ensemble, autour du jour du scrutin, nous avons observé un processus électoral libre, équitable et transparent.

o Il convient de saluer le fait que les autorités azerbaïdjanaises aient souhaité une forte présence d'observateurs nationaux et internationaux lors de l'élection présidentielle de 2013.

o D'après ce que nous avons vu, les procédures électorales qui se sont déroulées la veille et le jour du scrutin ont été mises en œuvre de manière professionnelle et pacifique. Nous avons constaté avec satisfaction que ce scrutin avait été bien préparé sur le plan technique et que les autorités azerbaïdjanaises s'étaient beaucoup investies dans cette élection.

o Le jour de l'élection, nous n'avons relevé aucun signe d'intimidation d'électeurs, ni dans les bureaux de vote ni à proximité. Il n'y avait pas de présence policière aux abords des bureaux de vote, conformément à la législation électorale. Nous n'avons pas vu de matériels de campagne près des bureaux de vote.

o Toutefois, des améliorations restent souhaitables pour ce qui est du cadre électoral, notamment en ce qui concerne le respect des libertés fondamentales au cours des mois ayant précédé l'élection.

o Nous encourageons les autorités à examiner avec attention les recommandations précédentes et actuelles de la communauté internationale.

o Nous avons aussi constaté avec satisfaction que le débat électoral était plus ouvert que lors des élections passées, même si la situation de la liberté d'expression reste très préoccupante.

o Nous estimons aussi que, lors de cette élection, l'opposition a eu – quoique de manière limitée – une possibilité de s'exprimer, qui doit être développée dans l'avenir.

o Ce processus électoral peut être considéré comme un début. Il est loin d'être parfait, mais c'est un début. Nous encourageons les autorités azerbaïdjanaises à poursuivre sérieusement le processus devant conduire à la démocratisation du pays.

o Cela fait plus de 10 ans que l'Azerbaïdjan est membre du Conseil de l'Europe et l'élection présidentielle de 2013 a eu lieu à un moment crucial pour les relations entre l'UE et l'Azerbaïdjan, moins de deux mois avant le sommet du Partenariat oriental qui se tiendra à Vilnius.

o Des rapports complets sur l'observation de l'élection seront diffusés dans les prochaines semaines par les deux institutions.

o Le Parlement européen est prêt à continuer de collaborer étroitement avec le Parlement azerbaïdjanais pour renforcer les relations entre l'UE et l'Azerbaïdjan, à la fois de manière bilatérale et dans le contexte du Partenariat oriental.

o L'Azerbaïdjan reste soumis à la procédure de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. L'Assemblée continuera à travailler avec les autorités azerbaïdjanaises pour les aider à respecter pleinement les engagements souscrits par l'Azerbaïdjan lors de son adhésion au Conseil de l'Europe.